

Radioprotection en santé au travail Suivi individuel de l'état de santé Formation Médecin du travail



4 jours - 27 heures



Session 1 :

19 au 22 mai 2025

Session 2 :

1^{er} au 4 décembre 2025



8 à 16

stagiaires



1 600 €

TTC/pers.



Lieu de formation PARIS



Intervenants Dr Stéphanie GREGOIRE (médecin du travail, AP-HP)
Conseiller en radioprotection



Objectifs

- Définir le cadre technique et réglementaire lié aux rayonnements ionisants
- Connaître les effets sanitaires des rayonnements ionisants et comprendre les grandeurs dosimétriques
- Déterminer le classement des travailleurs, assurer le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés
- Prescrire des analyses et examens en fonction de l'évaluation des risques d'exposition des différents secteurs d'activité
- Utiliser le Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants (SISERI)
- Construire une démarche de prévention : information des travailleurs, surveillance dosimétrique
- Analyser les événements significatifs de radioprotection (ESR) et préconiser les actions à mener en cas de radio-contamination



Publics concernés

- Médecins du travail, collaborateurs médecins, internes en médecine du travail



• Pré-requis

- Aucun



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques



Évaluation et suivi

- Questionnaire envoyé en amont de la session (attentes des stagiaires)
- Évaluation des connaissances et des apprentissages : pré-test et post-test.
- Tour de table et réajustements
- Evaluation à partir de cas pratiques
- A l'issue de la formation : attestation de formation valable pour une durée de 5 ans - *formation de renouvellement à prévoir avant la date anniversaire*
- 3 mois après la fin de la formation : évaluation à froid



Programme

L'[arrêté du 6 août 2024](#) fixe les nouvelles règles de formation des professionnels de santé au travail assurant le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

Lundi

9h00 - 12h30 (Conseiller en radioprotection)

- Présentations et point sur les attentes des participants
- Pré-test d'évaluation des connaissances

Contexte de la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants

- Historique et rôles des principales instances
- Les différentes sources de rayonnements ionisants

Rappels de la physique nucléaire

- Physique des rayonnements ionisants
- Interaction des rayonnements ionisants avec la matière
- Principaux radionucléides rencontrés par secteurs d'activité

14h00 - 17h30 (Conseiller en radioprotection)

Bas de radiobiologie, d'épidémiologie et de radiopathologie et grandeurs dosimétriques

- Principaux mécanismes de l'action des rayonnements
- Effets déterministes au niveau des principaux tissus
- Epidémiologie des professionnels exposés
- Effets stochastiques

Mardi

9h00 - 12h30 (Conseiller en radioprotection)

Sources d'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants avec les risques associés dans les différents secteurs d'activité

- Radioactivité naturelle et mesures de prévention associées
- Expositions sur les chantiers ou en intervention (gammagraphie - fluorescence X) et mesures de prévention associées
- Expositions en radiologie médicale et mesures de prévention associées
- Expositions à risque de contamination, moyens de protection et mesures de prévention associées
- Exposition particulière aux irradiateurs et accélérateurs

14h00 - 17h30 (conseiller en radioprotection)

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés

- Prévention des risques Rayonnements ionisants :
 - évaluation des risques - évaluation individuelle à l'exposition - les principaux EPI - principaux appareils de surveillance radiologique des travailleurs exposés

Mercredi

9h00 - 12h30 (Dr Stéphanie GREGOIRE et conseiller en radioprotection)

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Prévention des risques Rayonnements ionisants (suite) :
 - donner un avis sur le classement des travailleurs, exposition au radon ou la possibilité d'intervenir en situation d'urgence radiologique
 - donner un avis sur les EPI
 - les appareils utilisés dans le cadre d'une surveillance radiologique
 - les dispositions particulières à certains travailleurs (femmes enceintes ou allaitante, intérimaires...)

14h – 17h30 (Dr Stéphanie GREGOIRE et conseiller en radioprotection)

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Suivi individuel renforcé des travailleurs exposés :
 - délivrer une aptitude
 - spécificité du dossier médical (DMST)
 - système d'information SISERI
 - prescrire des analyses et examens complémentaires en cas de contamination interne
 - rédiger un état des lieux des expositions des travailleurs, proposer des suivis post-exposition et post-professionnels
 - tableau 6 (régime général) et 20 (régime agricole) des maladies professionnelles

Jeudi

9h00 - 12h30 (Conseiller en radioprotection)

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Surveillance dosimétrique individuelle (SDI) et enregistrement dans SISERI :
 - panorama de la SDI des travailleurs
 - différents types de dosimètres et moyens de mesure de la contamination interne
 - utilisation de SISERI
- Incidents ou accidents radiologiques :
 - rôle du médecin du travail
 - actions à mener en cas de contamination
 - savoir intervenir en cas évènement significatif (quand, auprès de qui, participer à l'analyse et valider les doses reçues)

14h00 - 17h30 (Conseiller en radioprotection)

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Informations et formations :
 - information et formation des travailleurs exposés
 - relation avec le Conseiller en radioprotection, les employeurs et les CSE

Evaluation formative :

- Epreuve écrite : QCM et cas cliniques
- Epreuve orale portant sur au moins deux questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction